
From: OPSEU/SEFPO College Faculty Bargaining Team

Sent: March 14, 2022 11:10 AM

To:

Subject: Letter from College Faculty Bargaining Team/ Le re de l'équipe de négociation du personnel scolaire des collèges



La version française suit la version anglaise.

Dear College Presidents:

College faculty have agreed to go to voluntary binding interest arbitration to save the school year, and are asking you to do the same.

On February 17, 2022 faculty across the province rejected your final offer, after spending months attempting to find a middle path between your proposals and ours to avoid escalation.

While we believe that the best deals are reached through continued negotiations, you have told us from the outset of bargaining that you are unwilling to negotiate unless we drop our proposals that you find unacceptable. That's your choice, and we take you at your word.

We also know that it is time to find a solution that does not jeopardize the school year through lockout or strike.

Faculty have done our best to limit the impact of our strike action on students and to avoid a picket line. Now, however, you have again ramped up your threats against individual faculty and appear to be moving toward a lockout instead of negotiating a deal.

That's why we've agreed to send all issues to binding interest arbitration, for a neutral third party to decide. We propose immediately ending this impasse by asking a mutually-agreed arbitrator to step in as William Kaplan did in 2017, and has been done in recent strikes in the post-secondary sector. **This would end the negotiations without a strike or lockout.**

All you have to do is AGREE.

Binding interest arbitration has been the usual way for labour disruptions to be settled in the past when we have not been able to negotiate an agreement. It is the common way for labour disputes in the post-secondary sector to get resolved – common enough that it's written into several collective agreements. Faculty are offering to do this BEFORE a lockout or strike.

Binding interest arbitration is not a win for faculty. It's not a win for College Presidents. **It's a win for students.**

Your claim that arbitration simply “splits the difference” is false. What you want is “final offer selection”, which means one side wins and the other loses. **It has been nearly universally rejected as an effective means of resolving labour disputes.** It's just another way for College Presidents to force their position on faculty.

Faculty want to support students: **we will not strike if you agree to binding interest arbitration.**

The deadline for this offer is Friday, March 18, 2022 at 12:01am, after which point faculty will have no choice but to withdraw our services fully and escalate to a full strike because you refuse to negotiate or arbitrate.

Labour relations is just that: a relationship between partners. It requires mutual respect and compromise. We are willing to preserve that relationship and do what's best for students by settling through arbitration. We hope that you will meet us there and provide the certainty students need.

The College Faculty (CAAT-A) Bargaining Team:

JP Hornick, Chair

Jonathan Singer, Vice-chair

Kathleen Flynn

Michelle Arbour

Ravi Ramkissoonsingh

Rebecca Ward

Shawn Pentecost

Chers présidents des collèges,

Le personnel scolaire des collèges a accepté d'aller en arbitrage volontaire des différends pour sauver l'année scolaire, et vous demande d'en faire de même.

Le 17 février 2022, le personnel scolaire de la province a rejeté votre offre finale, après avoir passé des mois à essayer de trouver une solution entre vos propositions et les nôtres pour éviter l'escalade.

Bien que nous estimions que les meilleures ententes se concluent dans le cadre de négociations continues, vous nous avez dit dès le début que vous ne négocieriez que si nous abandonnions nos propositions, que vous jugiez inacceptables. C'est votre choix, et nous vous prenons au mot.

Nous savons **également** qu'il est temps de trouver une solution autre qu'un lockout ou une grève pour ne pas compromettre l'année scolaire.

Le personnel scolaire a fait de son mieux pour limiter l'impact de notre grève sur les étudiants et pour éviter un piquet de grève. Malgré ça, vous avez de nouveau intensifié vos menaces contre des membres du personnel scolaire particuliers et vous semblez vouloir vous diriger vers un lockout plutôt que vers la négociation d'un accord.

C'est pourquoi nous avons accepté d'envoyer tous les enjeux à l'arbitrage, afin qu'un tiers neutre décide pour nous. Nous proposons de mettre immédiatement fin à cette impasse en demandant à un arbitre mutuellement convenu d'intervenir, comme William Kaplan l'a fait en 2017, et comme cela s'est fait lors de récentes grèves au sein du secteur postsecondaire. **On mettrait ainsi fin aux négociations sans grève et sans lockout.**

Il ne vous reste qu'à ACCEPTER.

L'arbitrage des différends est le mécanisme usuel utilisé pour régler les conflits de travail lorsque nous ne sommes pas en mesure de négocier une entente. C'est un mécanisme régulièrement utilisé dans le secteur postsecondaire pour résoudre les conflits de travail, si régulièrement qu'il figure même dans plusieurs conventions collectives. Le personnel scolaire propose de passer à l'arbitrage AVANT le déclenchement d'un lockout ou d'une grève.

L'arbitrage des différends n'est pas une victoire pour le personnel scolaire. Ce n'est pas non plus une victoire pour les présidents des collèges. **C'est une victoire pour les étudiants.**

Votre affirmation selon laquelle l'arbitrage ne fait que couper la poire en deux est fausse. Ce que vous voulez, c'est choisir l'offre finale, ce qui signifie qu'une partie est gagnante et l'autre est perdante. **Cette façon de faire a été presque universellement rejetée comme moyen de résolution des conflits de travail.** Ce n'est qu'une autre façon pour les présidents des collèges d'imposer leur position au personnel scolaire.

Le personnel scolaire veut soutenir les étudiants : **nous ne ferons pas grève si vous acceptez l'arbitrage des différends.**

La date limite pour cette offre est le vendredi 18 mars 2022 à minuit une, après quoi le personnel scolaire n'aura d'autre choix que de retirer entièrement ses services et de lancer une grève générale parce que vous refusez de négocier ou d'accepter la solution de l'arbitrage.

Des relations de travail, ce sont des relations entre partenaires. Elles exigent respect mutuel et compromis. Nous souhaitons préserver cette relation et faire ce qui est le mieux pour les étudiants en résolvant nos différends par arbitrage. Nous espérons que vous en conviendrez, afin que nous puissions sécuriser l'avenir des étudiants.

L'équipe de négociation du personnel scolaire des CAAT :

JP Hornick, présidente

Jonathan Singer, vice-président

Kathleen Flynn

Michelle Arbour

Ravi Ramkissoonsingh

Rebecca Ward

Shawn Pentecost